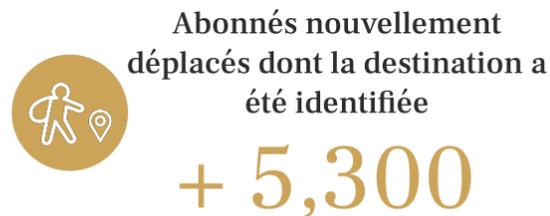


Principales observations (29 février - 12 mars 2024)

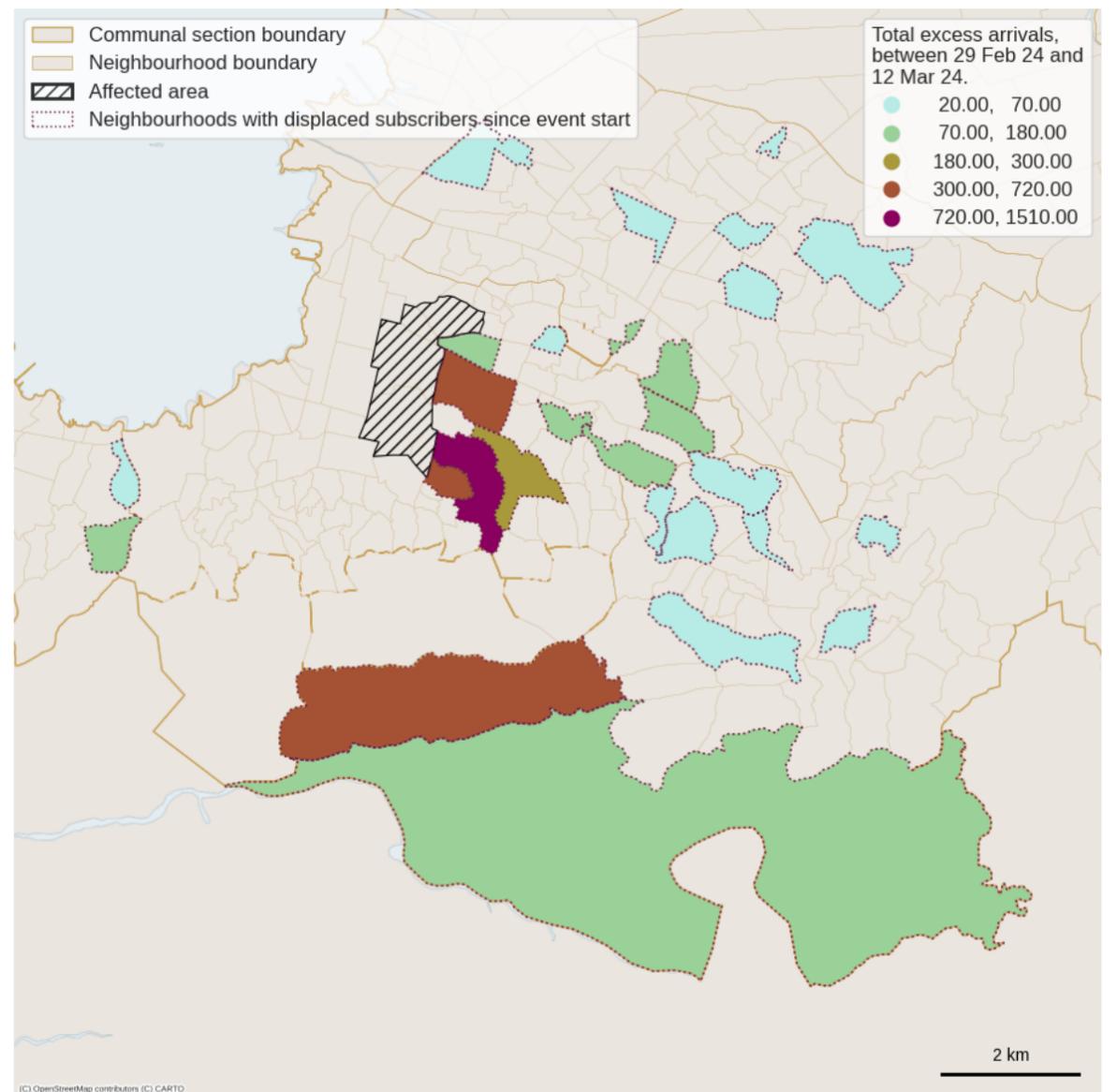
Départs d'abonnés de la zone affectée : Au moins 18 100 abonnés de Digicel ont quitté l'Avenue Christophe, le Bas Peu de Chose, le Champ-de-Mars, le Fort National et le Poste Marchand (ci-après "les zones affectées") en raison des attaques du 29 février et des troubles qui ont suivi dans le centre de Port-au-Prince. Ces lieux correspondent à ceux signalés par la DTM dans l'ETT 39.1.

Destination des abonnés déplacés : A partir du 12 mars, nous observons une forte augmentation du nombre de nouveaux résidents, probablement des personnes déplacées, dans les quartiers de Pacot, Croix Desprez - Ti-Source, Bois Verna et Désiré de la commune de Port-au-Prince. En se basant sur le nombre d'arrivées supérieures à la normale, on estime à plus de 2 000 le nombre de personnes déplacées à Pacot, à plus de 1 000 à Croix Desprez - Ti-Source, à plus de 1 000 à Bois Verna, ainsi qu'à plus de 1 000 dans le quartier Désiré - Boutilier de la commune de Pétiion-Ville. Cependant, tous les nouveaux résidents ne sont pas originaires des zones affectées ; au total, 5 300 résidents ont été déplacés des zones affectées (1 500 à Pacot ; 700 à Bois Verna ; 600 à Croix Desprez - Ti-Source ; 700 à Désiré - Boutilier).

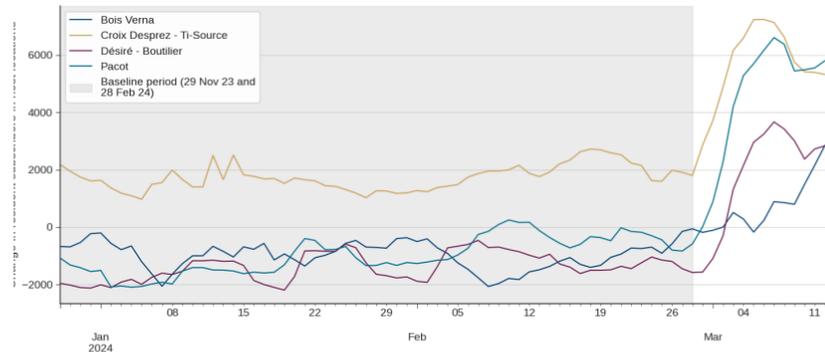
Evolution temporelle des déplacements : Depuis le 12 mars, les nouveaux déplacements vers la plupart des zones d'accueil en provenance des zones affectées sont presque terminés (voir la série chronologique "arrivées"), à l'exception de Bois Verna où le nombre de nouveaux arrivants continue d'augmenter. Le nombre de résidents dans les zones d'accueil reste plus élevé que d'habitude mais stable depuis début mars, sauf à Bois Verna où le nombre de résidents continue d'augmenter (voir la série chronologique "résidents dans les zones d'accueil"). Les retours dans les zones affectées ne sont pas encore observés et le nombre de résidents y est toujours en baisse (voir la série chronologique "résidents dans les zones affectées").



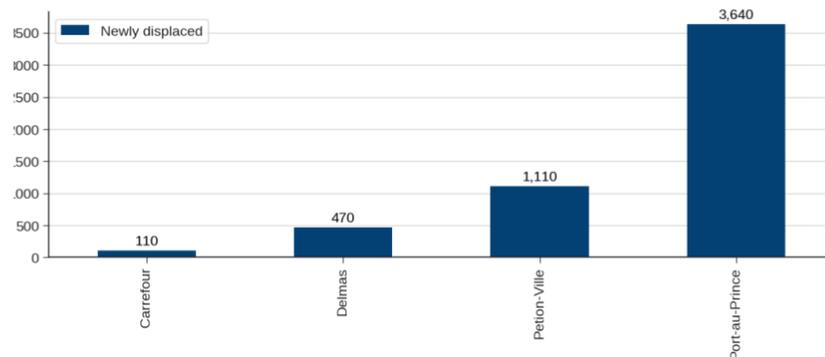
Destinations (zones d'accueil) des abonnés déplacés de la zone sinistrée du centre-ville de Port-au-Prince



Évolution du nombre d'abonnés résidents dans les quatre principales zones d'accueil (destinations des abonnés nouvellement déplacés)



Nombre d'abonnés nouvellement déplacés qui sont arrivés dans les communes d'accueil

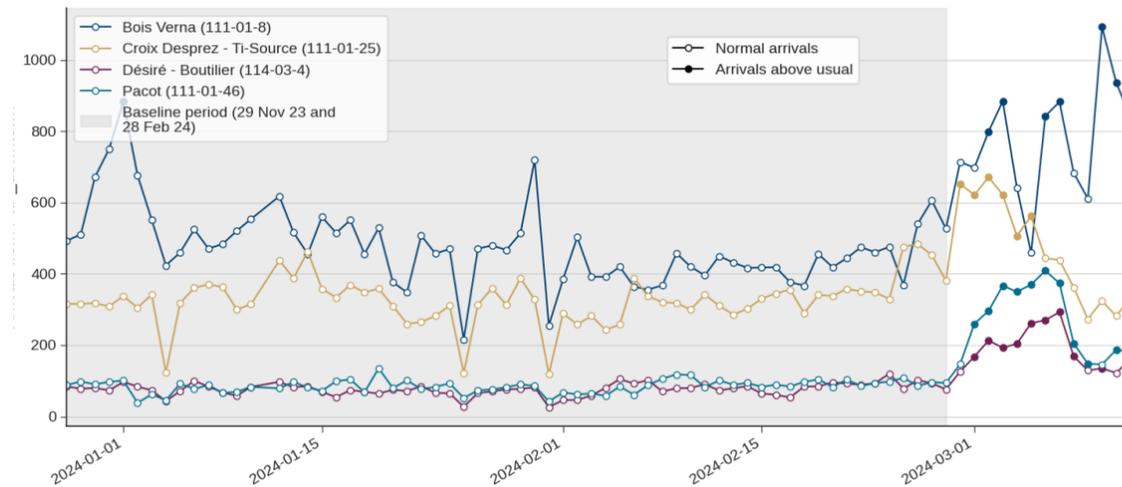


Ces estimations des déplacements et de la mobilité proviennent de données anonymes sur l'utilisation des téléphones portables. Il ne s'agit pas d'estimations d'informateurs clés ou d'observations sur le terrain. Si vous n'êtes pas familiarisé avec cette source de données, veuillez lire notre documentation qui se trouve à l'adresse suivante : www.flowgeek.org

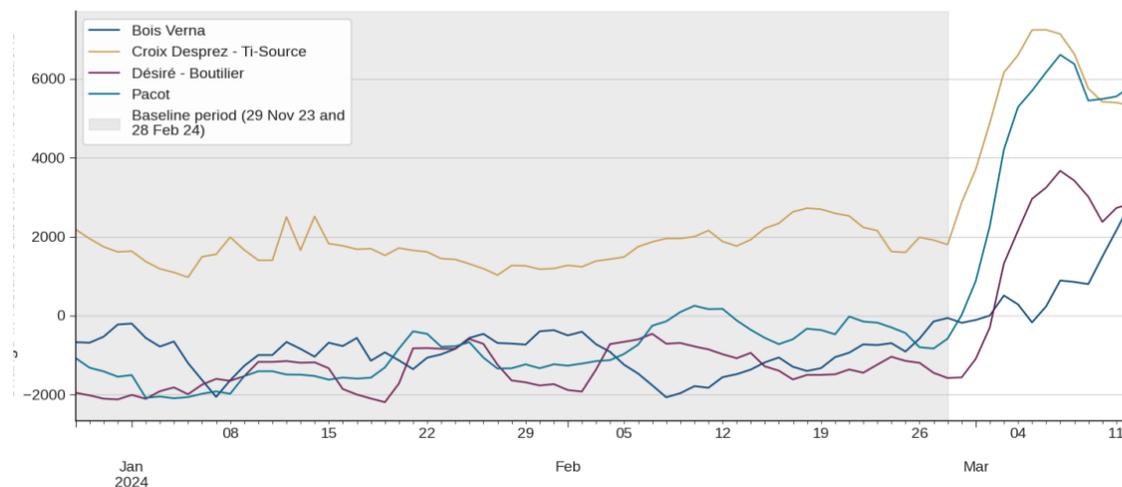
Destinations comptant le plus grand nombre d'abonnés nouvellement déplacés au cours de la période couverte par le rapport (29 février - 12 mars 2024)

| Neighbourhood (pcod) | New arrivals |
|---------------------------------------------------|--------------|
| 0 Pacot (111-01-46) | 1,510 |
| 1 Désiré - Boutillier (114-03-4) | 720 |
| 2 Bois Verna (111-01-8) | 680 |
| 3 Croix Desprez - Ti-Source (111-01-25) | 620 |
| 4 Babiolo - Débussy - Haut Turgeau (111-01-2) | 300 |
| 5 Canapé-Vert (111-01-10) | 180 |
| 6 Musseau - Delmas 48 (111-01-42) | 150 |
| 7 Thomassin - Fermathe - Fort Jacques (114-03-21) | 130 |
| 8 Delmas 32 - Lakou New York - REMY (112-01-32) | 110 |
| 9 Delmas 40b (112-01-35) | 110 |
| 10 Lalue (111-01-34) | 100 |
| 11 La Belair (113-09-5) | 90 |
| 12 Haut Canapé-Vert - St-Hilaire (111-01-29) | 80 |
| 13 Morne Calvaire (114-03-15) | 70 |
| 14 Rousseau - Dupré - Village ULDECA (112-01-68) | 70 |
| 15 Bremond (114-03-2) | 60 |
| 16 Siloé (112-01-71) | 60 |
| 17 Juvénat (114-03-8) | 50 |
| 18 Nan Castro (112-01-59) | 50 |
| 19 SHODECOSA - Chancerelles (112-01-70) | 30 |
| 20 Berthé (114-05-6) | 20 |
| 21 Fontamara Ouest (113-09-3) | 20 |
| 22 Morne-Lazarre (114-05-35) | 20 |
| 23 Christ-Roi - Nan Moïse (111-01-21) | 20 |
| 24 Panaméricaine (114-05-42) | 20 |
| 25 Peligre - Charbonnière (112-01-63) | 20 |
| 26 Bobin (114-05-7) | 20 |
| 27 Valmé (112-01-79) | 20 |

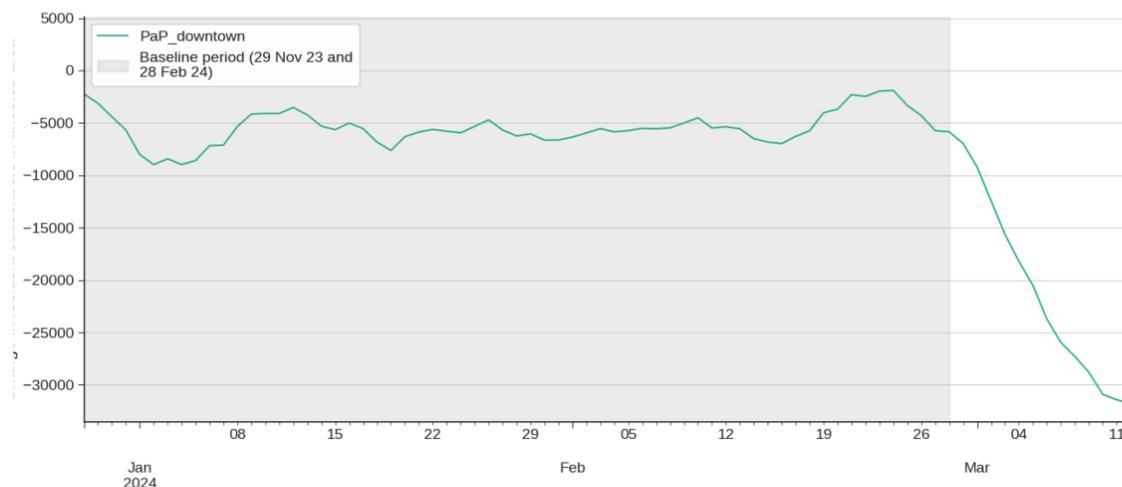
Nombre d'abonnés arrivant de la zone affectée vers les 4 premières zones d'accueil (destinations des abonnés nouvellement déplacés)



Variation du nombre d'abonnés résidents dans les 4 premières zones d'accueil (destinations des abonnés nouvellement déplacés)



Évolution du nombre d'abonnés résidents dans les zones affectées du centre-ville de Port-au-Prince



These displacement and mobility estimates come from anonymised mobile phone usage data. These are not key informant estimates or field observations. If you are unfamiliar with this data source please read our documentation which can be found at www.flowgeek.org

À propos de ce projet

Le projet "Données sur la mobilité de la population pour la gestion des catastrophes" de Flowminder vise à améliorer la disponibilité et l'utilisation des estimations dérivées des données des opérateurs mobiles sur la mobilité de la population, la densité et/ou les données de déplacement parmi les acteurs humanitaires, avec un accent particulier sur Haïti. Grâce à ce projet, Flowminder permettra aux organisations humanitaires d'accéder à des informations fiables et faciles à utiliser et de les utiliser pour la préparation et la réponse aux catastrophes, tout en renforçant son logiciel de traitement et d'analyse des données, FlowKit, afin de mieux répondre aux besoins du secteur humanitaire en matière de données.

Auteurs et donateurs

Ce rapport a été rédigé par la Fondation Flowminder.

Ce travail a été rendu possible grâce au soutien généreux du peuple américain par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Son contenu relève de la responsabilité de la Flowminder Foundation et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis. Ce projet est dirigé par la Flowminder Foundation.

Remerciements

Cette étude a été rendue possible grâce aux données anonymisées de téléphonie mobile fournies par Digicel Haïti.

L'Agence Française de Développement (AFD), la Fondation William et Flora Hewlett, et le Département Fédéral Suisse des Affaires Étrangères (DFAE) sont remerciés pour leur soutien aux activités de Flowminder en Haïti, dont ce travail bénéficie, où Flowminder se concentre sur l'amélioration de l'accès et de l'utilisation des données des opérateurs de téléphonie mobile de manière éthique, financièrement viable et durable.

Ce rapport et son contenu ne peuvent être partagés qu'avec la mention de la Fondation Flowminder. L'adaptation est autorisée à condition que les modifications soient indiquées et que la Fondation Flowminder soit citée. L'utilisation du rapport et de son contenu est limitée à des fins humanitaires et de développement.

Exclusion de garantie et limitation de responsabilité : Dans la mesure du possible, Flowminder propose ce rapport et son contenu en l'état et en fonction de sa disponibilité, et ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie de quelque nature que ce soit concernant ce rapport et son contenu, qu'elle soit expresse, implicite, légale ou autre. Cela inclut, sans s'y limiter, les garanties de titre, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier, d'absence de contrefaçon, d'absence de défauts latents ou autres, d'exactitude ou de présence ou d'absence d'erreurs, qu'elles soient connues ou non ou qu'elles puissent être découvertes.

Dans la mesure du possible, Flowminder ne sera en aucun cas responsable, sur la base d'une quelconque théorie juridique (y compris, mais sans s'y limiter, la négligence) ou d'une autre manière, des pertes, coûts, dépenses ou dommages directs, spéciaux, indirects, accessoires, consécutifs, punitifs, exemplaires ou autres résultant de l'utilisation du rapport ou de son contenu, même si Flowminder a été informée de la possibilité de ces pertes, coûts, dépenses ou dommages. L'exclusion de garantie et la limitation de responsabilité prévues ci-dessus doivent être interprétées d'une manière qui, dans la mesure du possible, se rapproche le plus possible d'une exclusion et d'une renonciation absolues à toute responsabilité.

Confidentialité des données et gouvernance

Aucune donnée personnelle, telle que l'identité, les données démographiques, la localisation, les contacts ou les déplacements d'un individu, n'est mise à la disposition du gouvernement ou de toute autre tierce partie à quelque moment que ce soit. Tous les résultats produits par Flowminder sont des résultats agrégés (par exemple, la densité d'abonnés dans une municipalité donnée), ce qui signifie qu'ils ne contiennent aucune information sur les abonnés individuels.

Ces données sont entièrement anonymisées. Cette approche est conforme au règlement général sur la protection des données de l'Union européenne (UE GDPR2016/679). Les données sont traitées sur un serveur installé derrière le pare-feu de l'opérateur de réseau mobile en Haïti, et aucune donnée personnelle ne quitte les locaux de l'opérateur.

Considérations sur les données

Les estimations présentées sont notre meilleure évaluation actuelle des mouvements. Cependant, il existe un certain nombre d'incertitudes. Les informations doivent être interprétées en tenant compte des autres données disponibles.

Pour plus d'informations sur nos méthodes, veuillez consulter notre documentation sur *les indicateurs de mobilité en Haïti* concernant les résidents et la relocalisation [ici](#).

Sources des données

- Données pseudonymisées sur l'utilisation des téléphones mobiles de Digicel Haïti
- Produits de données : Flowminder

Rapports précédents

Notre dernier rapport sur les déplacements en Haïti a été publié le 29 novembre 2023 : Violence des gangs, nord de Cité Soleil | Rapport de situation sur la mobilité : Haïti. Période de rapport : 13 - 25 novembre 2023
<https://www.flowminder.org/resources/publications-reports/haiti-violence-des-gangs-nord-de-cite-soleil-novembre-2023-rapport-1-fr>

La citation suivante est requise lors de l'utilisation des données et des informations contenues dans ce rapport :

Flowminder Foundation, mars 2024, Violence des gangs dans le centre de Port-au-Prince | Rapport de situation sur la mobilité : Haïti